

IG90033 Ouvrages et opérations provisoires (conception, réalisation, contrôle)

PRÉSENTIEL

Connaître le champ d'application et les principes généraux de l'IG90033 : Règles de conception, réalisation et contrôle concernant les ouvrages provisoires et les opérations de construction

Formation uniquement éligible au personnel du groupe SNCF

● **Code Raf :** IGCP1046 ● **Niveau :** 2 - Initial ● **Durée :** 1 jour ● **Tarif :** à partir de 650.00€

● **Prérequis :** Aucun

● Présentation

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le contexte réglementaire de la sécurité des opérations de travaux
- Connaître les grands principes de l'IG90033 et les évolutions majeures de la nouvelle version

● Programme

- Introduction générale sur la sécurité
- Dispositions générales et assurance qualité

- MOA Tiers (IN04289 et IG9489)
 - Terrassements et blindages
 - Fouilles étroites (L'IN8109, ex IG7005)
 - Fondations profondes
 - Evolution des engins et grues
 - Engins passe-câbles
 - Mises en place d'ouvrages (lançage, ripage)
 - Dispositions de protection
-

● Méthodes mobilisées

- Présentation magistrale en salle
 - Illustrations, cas concrets
-

● Public cible

- Agents d'études OA en PRI
 - Agents en Infrapôle
-

● Modalités

01 **Appréciation**

Questionnaire d'appréciation systématique après la formation et 2 à 3 mois plus tard

02 **Evaluation**

L'atteinte des objectifs de la formation est évaluée par :

- évaluations formatives durant la formation
- autoévaluation de l'atteinte des objectifs et de la mise en œuvre des acquis après 2 à 3 mois

- Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre Cofo

Délais d'accès : Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

Version actualisée du 2024/02/22

Pour une question sur le contenu de la formation :

developpement@monudi.com

Pour une question administrative sur la formation :

production@monudi.com